



OFFRE D'EMPLOI EXTERNE N° RH/OE/KIVU/04/2024/03

ACTED est une ONG internationale humanitaire de droit Français présente en République démocratique du Congo depuis 2003. Dans le cadre de ses activités, ACTED recrute en toute neutralité, transparence et impartialité le profil ci-dessous :

Poste	Chauffeur voiture
Nombre	3 Personnes
Responsable Direct	Chargé de la logistique
Lieu, jours et horaires de travail	Baraka, du lundi au vendredi, de 9H00 à 17H00
Date limite de dépôt	Le 18/04/2024 à 17h00

1. OBJECTIFS

- Acheminer dans le respect des procédures ACTED le transport des biens et des personnes en toute sécurité.
- Assurer la maintenance et à l'approvisionnement en carburant/lubrifiant journaliers et hebdomadaires de son véhicule.
- Assurer le suivi des documents attachés au véhicule.

2. TACHES ET RESPONSABILITES

A. Conduire son véhicule en respectant le code de la route en vigueur :

- Le chauffeur adaptera sa vitesse en fonction de l'état de la route, de son chargement et à l'approche des populations. La limitation de vitesse en ville est de 35km/heure.
- Le chauffeur est garant de la sécurité de tous biens ou personnes se trouvant à bord de son véhicule.
- Il sera tenu responsable en cas d'accident s'il n'a pas respecté les procédures. Il est par ailleurs responsable de sa vitesse quel que soit les instructions éventuellement contraires aux procédures qui peuvent être données par les passagers y compris les expatriés.
- ACTED est une organisation d'aide humanitaire travaillant dans des zones reculées où le passage de véhicule est rare, cela impose au chauffeur de respecter la population et d'accroître son attention lors de son passage dans les villages (poussière, flaque d'eau, enfant non habitué à voir des véhicules...)
- Suivre le planning des déplacements transmis et affiché par le Logisticien Transport. Attention : un chauffeur ne doit pas se contenter de conduire mais il doit soutenir le travail de la logistique transport sur la base et suivre le bon sens pour prendre des initiatives nécessaires aux petits déplacements sollicités sur la base (tout déplacement pour motif personnel sans autorisation de l'expatrié sur la base sera l'objet de sanctions pour le chauffeur et pour le passager).
- La prise d'initiative réfléchie fait pleinement partie des objectifs évalués régulièrement par le superviseur. La connaissance et le respect du planning est également un objectif important évalué régulièrement par le superviseur.



- B. Effectuer le contrôle journalier de son véhicule :
- Niveaux des fluides du véhicule : eau, huile, liquide de frein, etc.
 - Etat des pneus, aspect visuel moteur, direction, batterie. Contrôle des feux. Contrôles de l'outillage du véhicule...
 - Ce contrôle doit avoir lieu chaque matin avant la mise en circulation du véhicule.
 - Effectuer l'entretien courant du véhicule.
 - Nettoyage du véhicule (intérieur et extérieur)
 - Nettoyage des cosses de batterie
 - Contrôler et resserrer les boulons si nécessaires, graissage, etc.
 - Prévenir le responsable charroi et transport une semaine avant la date de la maintenance de son véhicule et effectuer les services et les réparations en collaboration avec le chef charroi (le chauffeur doit être présent au moment de la maintenance de son véhicule)
 - Il faut vérifier que l'étiquette mentionnant le kilométrage du prochain entretien est bien présente à bord du véhicule et prévenir le responsable charroi si ce n'est pas le cas.
- C. Effectuer/vérifier que les chargements du véhicule sont corrects (emballages, attaches, quantité, bon de livraison,)
- Le chauffeur est responsable de son chargement et il sera tenu responsable en cas de perte/détérioration de marchandises durant les transports.
 - Remplir le livret de bord (Log Book) de façon journalière avec tous les éléments précis, corrects et adéquats.
- D. Respecter les procédures ACTED pour tous les types de transport :
- Marchandise (même s'il s'agit du retour de matériel de chantier / bon de livraison, packing list,)
 - Bon de sortie du véhicule (identifier la destination et le temps du voyage)
 - Lettre de décharge si des passagers qui n'appartiennent pas à ACTED mais qui ont été autorisés par Le Logisticien Base (avec validation de l'expat sur la base si possible le Coordinateur de Zone) à prendre place à bord du véhicule.
 - Le chauffeur est autorisé à prendre l'initiative de ce transport dans la limite des règles ACTED ; il devra alors immédiatement signaler le passager à l'expat présent à son arrivée sur la base (si possible Coordinateur de Zone).
 - Bon de carburant/lubrifiant à solliciter auprès du Logisticien Transport sur la Base.
 - Avoir toujours les documents suivants : permis de conduire, papiers du véhicule, assurances, ordres de mission, papiers d'exonération, laissez-passer, etc...
 - Bien vérifier leur validité avant tout départ.
 - Contrôler et maintenir le matériel de réparation présent dans son véhicule (signature de la liste de matériel lors de la prise du véhicule) : outillage de dépannage, toue de secours, tire-fort, etc...

3. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

- Deux ans d'expérience professionnelle au poste de Chauffeur (de préférence dans une ONG internationale)
- Un diplôme d'Etat ou Un diplôme en mécanique



- Rigoureux, sérieux, honnêteté
- Sens de l'organisation et Sens de l'initiative
- Flexibilité
- Esprit d'équipe et bonne humeur
- Bonne maîtrise en Français (écrit et parlé)
- Honnêteté et intégrité

4. PRESENTATION DE LA CANDIDATURE

Adressez votre candidature au Responsable Administration et Ressources humaines pays, en y mentionnant le numéro de l'offre ci présente, au plus tard le 18 avril 2024. Les dossiers en dur doivent être déposés aux bureaux ACTED à :

- Baraka : Avenue du stade, quartier Kalinga Sud, Commune de Baraka juste en face du bureau IMC.

Ou encore envoyer votre candidature par voie électronique (par mail) à l'adresse : kinshasa@acted.org.

Ils doivent contenir les éléments ci-après :

- Une lettre de motivation (manuscrite ou non) ;
- Un Curriculum vitae (non manuscrite) au maximum 2 pages ;
- Les copies de(s) diplôme(s) ;
- Les copies des Attestations de services rendus ;
- La Carte de demandeur d'emploi.

Tous les documents mentionnés sont obligatoires et toute candidature incomplète sera automatiquement rejetée

Les dossiers incomplets ou ne répondant pas au profil recherché ne seront pas traités.
Les candidats présélectionnés seront contactés par téléphone à venir passer un test.
Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
NB : ACTED ne vous demandera jamais de somme d'argent en échange d'une embauche. Le recrutement reste objectif et l'égalité des chances entre les candidats reste la règle pour ACTED.
Toute requête en ce sens ne pourrait, dès lors, relever que d'une tentative de fraude dont il importe de nous prévenir immédiatement

Fait à Kinshasa, le 05 avril 2024

Pour ACTED

Aimé BAGULA
Responsable Administration et Ressources humaines pays ACTED
RDC, Brazza et Burundi

